



<http://www.biodiversitylibrary.org/>

**Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et
des beaux-arts de Belgique.**

Bruxelles.

<http://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/5550>

ser.2:t.24 (1867): <http://www.biodiversitylibrary.org/item/28090>

Article/Chapter Title: Sur les rhizômes verticaux du Phragmites

Communis Trinius

Author(s): Malaise, Constantin

Subject(s): Plant fossils ; Phragmites australis ; Rhizomes

Page(s): Page 484, Page 485

Contributed by: Harvard University, Museum of Comparative Zoology,
Ernst Mayr Library

Sponsored by: Harvard University, Museum of Comparative Zoology,
Ernst Mayr Library

This page intentionally left blank.

Sur les rhizômes verticaux du PHRAGMITES COMMUNIS TRINIUS; par M. C. Malaise, correspondant de l'Académie.

On sait que la direction des rhizômes est assez variable : la plupart s'étendent horizontalement, d'autres suivent une direction plus ou moins oblique et, enfin, il en est qui se dirigent suivant une ligne verticale.

« Parmi ces derniers, dit M. P. Duchartre (1), quelques-uns jouissent de la singulière faculté de pousser de haut en bas jusqu'à parvenir à une profondeur considérable. La portion souterraine des tiges des Presles ou Equisétacées s'enfonce profondément, souvent même jusqu'à un mètre et davantage, dans le sol où elle s'étend ensuite (2). Un second exemple d'un grand intérêt, nous est offert par l'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas Dcne*) (3), plante introduite dans nos jardins depuis peu d'années, dont la portion comestible et féculente, c'est-à-dire le tubercule, allongée en massue verticale, longue parfois d'un mètre et même davantage, n'est autre chose qu'un rhizôme, d'après M. Decaisne. »

Je viens d'observer, en août 1867, un nouvel exemple de cette rare direction des rhizômes, sur un pied de *Phragmites communis* Trinius, provenant des marais des polders entre Blankenberghe et Heyst. Cette plante émet-

(1) P. Duchartre, *Éléments de botanique*. Paris, 1866. Première partie, p. 257.

(2) *Loc. cit.*, p. 189.

(3) *Loc. cit.*, p. 257.

tait de la souche, des chaumes traçants. Un de ceux-ci, long de 5^m,75, présente tous les caractères des chaumes aériens proprement dits, les premiers nœuds sont plus rapprochés que les autres. Ce chaume rampant compte trente-cinq nœuds : à partir de la souche, on trouve sur un espace de 0^m,67, neuf entre-nœuds présentant les longueurs suivantes : premier et deuxième, 0^m,05; troisième et quatrième, 0^m,04; cinquième, 0^m,05; sixième, 0^m,07; septième, 0^m,10; huitième, 0^m,14; neuvième, 0^m,17 et le reste, du dixième au trente-cinquième, ont très-régulièrement 0^m,20. Ce chaume indéterminé, de couleur brunâtre, est muni de nœuds radicants, à racines naissant à la partie qui touche le sol, et près de feuilles épigées, réduites à l'état d'écailles foliacées roussâtres, formées soit de la gaine, soit de la feuille plus ou moins réduite.

De l'aisselle de ces écailles partent :

1° Des rameaux ou chaumes verdâtres couchés et déterminés, munis de véritables feuilles ;

2° De vrais rhizômes verticaux qui s'enfoncent de haut en bas à environ 0^m,40 de profondeur. Ils sont de couleur blanchâtre, à nœuds espacés de 0^m,04 à 0^m,05, munis de racines verticillées et d'écailles blanchâtres hypogées formées par des gaines seules. A leur aisselle, des bourgeons se développaient en rhizômes horizontaux qui, après avoir poussé pendant quelque temps sous terre, se redressaient et donnaient naissance à des chaumes déterminés.

